

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2015

---

SANTÉ - (N° 3103)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS301

présenté par  
M. Tardy

-----

### ARTICLE 47

À l'alinéa 23, après le mot :

« veille »

insérer les mots :

« , à la prévention ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte.